

PROCES-VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 18 février 2025

Nombre de conseillers en exercice : 15	Secrétaire de séance : Paul ZOWIEZ-NEUMANN			
Date de convocation : 10/02/2025	Nombre de présents : 10	Comité secret : non		
Absents : 5	Excusé (e) s : 5	Pouvoirs : 5	Votants : 15	Quorum exigé : 8

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 février à 18 h 30, le conseil municipal de Lapeyrouse Mornay dûment convoqué s'est réuni en séance sous la présidence de Mme Nicole DURAND, Maire.

Etaient présents : Nicole DURAND, Paul ZOWIEZ-NEUMANN, Annie BEGOT, Jérôme CLAVEL, Joceline MARQUES, Marius GIRARD, Nadine GOUDARD, Noémie NIVON, Éric TONDEUX, Florence FRANCOIS-BRAZIER

Etaient excusés : Aurélia SAINT-CLAIR (procuration à Annie BEGOT), Noemie EDET (procuration à Noémie NIVON), Michel JOVANOVIC (procuration à Nicole DURAND), Cédric MALLEIN-GIRIN (procuration à Marius GIRARD), et Christelle JOURDAN (procuration à Nadine GOUDARD)

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL DU 28 JANVIER 2025

ORDRE DU JOUR

TRAVAUX EN COURS ET A VENIR

- Elagage place
- Fauchage/élagage 2025 : demande de devis
- Travaux bâtiments communaux : peinture des volets (travaux en régie)
- Dératisation : demande de devis
- Eclairage public ...

PERSONNEL

- Absences et remplacements
- Congés vacances de février

PROJET COMMERCE

- Point sur le dossier
- Prochaine rencontre

ECOLE ET PERISCOLAIRE

- Rencontre avec la Directrice : projets, sorties, ...
- P.P.M.S

PROCEDURE ECOLE

- Devis architectes

COMPTE-RENDU REUNIONS

- CCPDA Commissions : rivières/assainissement, urbanisme/habitat, culture, exécutif, conseil communautaire
- SIRCTOM
- CLE SAGE BLV, Agence de l'eau
- AG club des aînés, ADCF, relais alimentaire, ...

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

TRAVAUX ET DOSSIERS EN COURS ET A VENIR

Elagage : L'entreprise DILM interviendra pour l'élagage des arbres de la Place Jérôme Cavalli ainsi que ceux de l'école pendant les vacances scolaires.

Les devis pour le fauchage et l'élagage ont été demandés, le retour est attendu pour le 21 mars 2025.

Voirie : Le programme pour l'année 2025 est à établir.

Dératisation : l'entreprise ZAPPA a été retenue. Le montant du devis est identique à celui demandé en 2024 pour deux passages annuels au stade et à la station d'épuration ainsi que 4 passages sur les îlots de propreté.

Extincteurs : Le devis établi par la société DESAUTEL a été validé.

Eclairage public : Le devis établi par la société Mabboux a été validé.

Bâtiments communaux : Une déclaration préalable de travaux a été déposée et acceptée le 17 février pour la réfection de la peinture des menuiseries. Les défenses vont également être repeintes.

Suite au sinistre sur les bandeaux de toit en avril 2024, le remboursement vient d'être versé par la compagnie d'assurance.

Une entreprise de plomberie a été contactée pour des travaux à effectuer au niveau de la douche dans un des logements communaux.

PERSONNEL

Mme le Maire fait un point sur les absences et les remplacements du personnel ainsi que sur les congés.

L'agent remplaçante sur le poste périscolaire/ménage ne reste pas.

Il est évoqué une baisse de fréquentation le samedi matin à l'Agence Postale Communale et éventuellement un changement des heures d'ouverture afin d'optimiser le temps de travail des agents.

Une rencontre avec l'équipe des enseignantes et les ATSEM est prévue le 18 mars.

PROJET COMMERCE

Le permis de construire a été déposé le 10 février. Les notices d'accessibilité et de sécurité ont été validées le 10 février. L'architecte est en train de travailler sur le cahier des charges afin de pouvoir publier le marché de travaux. La subvention de la Communauté de Communes Porte de DrômArdèche a été validée en conseil communautaire. Les autres demandes de subventions sont en cours : Région, Préfecture et Département.

ECOLE ET PERISCOLAIRE

Début février un banc a été volé dans la cour de l'école maternelle. Une rencontre a eu lieu avec Mesdames le Maire, la Directrice et Annie BEGOT pour faire un point sur les sorties scolaires ainsi que sur les petits travaux de maintenance qui seront à effectuer par les agents pendant les vacances scolaires.

Un problème de connexion internet qui a duré quelques jours basculant les appels téléphoniques vers le secrétariat de Mairie, a nécessité l'intervention d'un technicien Orange.

Les enfants de l'école participeront à un projet chorale « Concert de Poche » avec le collège du Grand Serre et la Communauté de Communes Porte de DrômArdèche qui se clôturera par un concert en juin (10 séances intergénérationnelles sont prévues le vendredi à compter du 14 mars).

Le prochain conseil d'école aura lieu le 18 mars.

PROCEDURE ECOLE

Suite aux demandes de devis envoyées début février, des rencontres sont en cours pour le choix de l'architecte. Après analyse de notre dossier, l'assureur de la commune a confirmé que les frais de procédure ne sont pas pris en charge par la protection juridique. Notre Avocat a été contacté à ce sujet.

COMPTE-RENDU REUNIONS

AG du Club de l'amitié : Annie BEGOT, adjointe, rapporte qu'il a été fait le bilan moral et financier et que le calendrier des activités 2025 est identique à celui de 2024.

CCPDA Commission Rivières/Assainissement : Madame Le Maire présente les projets 2025-2026 concernant l'assainissement et fait un point sur l'avancement sur les dossiers de protection contre les inondations. Le bilan de l'entretien des cours d'eau par l'équipe rivières est également présenté. Dans le cadre du suivi des cours d'eau, des sondes de niveau et débit sont installées, dont une sur Oron (sur le pont de la RD).

SIRCTOM : le débat d'orientation budgétaire sera expliqué par Michel JOVANOVIC, troisième adjoint, lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

CLE SAGE BLV : Madame Le Maire rapporte que le 12^{ème} programme de l'eau commence. Le contrat eau et climat devrait être signé avec la Communauté de Commune.

Le projet du parc d'activités axe 7 a été évoqué concernant les prélèvements en eau potable.

AG ADCF : Marius GIRARD présente le bilan et rapporte qu'il n'y aura pas de fête du bois en 2025.

AG Relais alimentaire : Joceline MARQUES, quatrième adjointe, fait le bilan moral et financier de l'association. Sur la commune huit familles bénéficient de l'aide alimentaire. Il est rappelé que les familles doivent passer par la Mairie ou l'assistante sociale afin de déposer leur dossier de demande d'aide.

PLH : Madame Le Maire et Michel JOVANOVIC font le bilan et rapportent que 24 logements par an sont prévus jusqu'à 2030 (sur la commune) soit 1624 logements sur 6 ans sur le territoire de Porte de DrômArdèche. Des fiches actions ont été mises en place avec les objectifs, les modalités, les subventions ...

CCPDA : La demande de fond de concours pour le projet commerce a été validée lors du dernier Conseil Communautaire

Valorsol : Pose de la 1^{ère} pierre le 14 février 2025, Monsieur le Préfet était présent. La construction a débuté la semaine suivante.

CCPDA commission mobilité : Présentation d'un schéma privilégiant l'existant pour alimenter toutes les communes du territoire (voirie secondaire déjà goudronnée)

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

CCID : 11 mars à 9h

Vogue : Réunion avec les associations le 28 février à 18h

Ardéchoise : 12 juin 2025.

Nettoyage de printemps : vendredi 21 mars de 13h30 à 16h.

Une élue rapporte qu'elle ramasse beaucoup trop de déchets le long de la voie TGV.

Commémoration du 19 mars : mercredi 19 mars à 17h.

Permanence SAUR : Prévus le 24 février de 13h30 à 16h.

Frelon asiatique : Signalement à faire auprès du GDS26. L'intervention aura lieu par une entreprise spécialisée. Un reste à charge de 40 euros sera à régler, le reste est financé par l'intercommunalité et le département.

Prochaine réunion du conseil municipal : 27 mars 2025

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50.

Paul ZOWIEZ-NEUMANN

Secrétaire de séance



Nicole DURAND

Maire

